

Conseil de Fabrique – Paroisse Catholique d'URMATT

Compte rendu de la réunion du 20 mars 2023

Membres présents :

BECKER Olivier - Curé
BRAND Sylvère - Secrétaire
GRAUFEL Michel - Membre
GRISE Alain - Maire d'Urmatt
GROSS André - Membre
METZGER Luc - Trésorier
SCHACH Marie-Louise - Membre

Membres absents excusés :

➤ **Début de la séance**

Le Trésorier Luc METZGER, ouvre la séance à 20h05.

➤ **Election du nouveau Président du Conseil de Fabrique**

Après un tour de table où chaque personne présente a pu s'exprimer au sujet de la candidature de Monsieur André GROSS à la fonction de Président du Conseil de Fabrique, il est décidé de passer au vote à main levée.

Monsieur André GROSS est élu Président du Conseil de Fabrique à l'unanimité.

➤ **Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 23 janvier 2023.**

➤ **Point financier**

1) Le Trésorier Luc METZGER présente l'état annuel des comptes 2022.

Le quitus est donné à l'unanimité au Trésorier sur la tenue des comptes 2022 du Conseil de Fabrique.

2) Le Trésorier fait lecture d'un courrier qu'il souhaite adresser à la banque Société Générale concernant la clôture du compte que le Conseil de Fabrique possède dans cette banque (cf. courrier joint à ce compte rendu).

➤ **Divers**

- Michel GRAUFEL se chargera, le jeudi 6 avril au soir, de la préparation de l'église en prévision de la messe du Vendredi Saint qui aura lieu à Urmatt ; il désactivera l'angelus et dépouillera l'église. La remise en place pour la veillée pascale se fera le Samedi Saint, 8 avril entre 9h30 et 10h00.

- Michel GRAUFEL demande à Monsieur le Curé Olivier Becker s'il est possible d'inscrire une intention de messe pour la veillée pascale le samedi 8 avril. Monsieur le Curé valide cette demande d'intention.

- Une réunion entre l'Auroch Café et le Conseil de Fabrique sera organisée dès réception de la prochaine facture d'électricité afin de décider de la répartition des frais de fonctionnement de la salle paroissiale (eau, électricité, taxe foncière, ordures ménagères...) et déterminer quels montants sont pris en charge par chacune des parties.

- L'association « Au fil du chemin » nous sollicite pour la mise à disposition de la salle paroissiale (comme les années passées) 4 vendredis soirs, au courant de l'été. Compte tenu des aménagements réalisés dans

la salle par l'Auroch Café, il est décidé de ne pas donner suite à cette demande. Le Président André Gross se charge d'en informer l'association « Au fil du chemin ».

- Après la messe des malades du dimanche 14 mai 2023 à 15h00, le Conseil de Fabrique proposera aux paroissiens présents un moment convivial dans la salle paroissiale / Auroch Café.
Madame Marie-Louise SCHACH se charge d'acheter les boissons et les brioches (eau, thé, café, gobelets) et Sylvère BRAND apportera le percolateur.

➤ **Prochaine réunion**

La date de la prochaine réunion du Conseil de Fabrique a été fixée au :

Lundi 26 juin 2023 à 20h00

La séance est levée à 22h15.